

N/REF : 27/02/2026 17H23 C:000015 I:00259

V/Appel du Vendredi 27/02/2026 a 17H23

FONCIA LES MINIMES

**AVENUE DU LAZARET
GALERIE MARCHANDE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RES. LA CALYPSO A/B
48 A 58 RUE LUCILE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 28 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 58 RUE LUCILE LA ROCHELLE - RESIDENCE CALYPSO - M FAVREAU 0688934141

MOTIF : FUITE AU NIVEAU DE L'ENTREE - COULE DANS LE LOCAL VELO (ASTREINTE)

Donneur d'ordre : M. G. PRAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/02/2026

INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS

CONSTAT : PRESENCE D'EAU PROVENANT DU LOGEMENT 27

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 27

RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUITE

CONSTAT : LOCALISATION DE LA FUITE SUR LE PIQUAGE DE L'ALIMENTATION

EAU CHAUDE DU LOGEMENT SUR LA COLONNE GENERALE EN GAINTE TECHNIQUE

PRESENCE D'UNE REPARATION DE FORTUNE REALISEE PAR UNE AUTRE SOCIETE

COUPURE D'EAU DE LA COLONNE D'ALIMENTATION GENERALE EAU CHAUDE

DEPOSE DE LA REPARATION PROVISOIRE (BANDE D'ETANCHEITE POUR EVACUATION)

CONSTAT : LE PIQUAGE DU TUYAU CUIVRE DN14 SUR LA COLONNE EST ENTIEREMENT
DEBOITE (PHOTOS)

IMPOSSIBLE DE REALISER UNE SOUDURE, CAR IL YA TOUJOURS UN FILET D'EAU
CAR LA VANNE D'ARRET EN PIED DE COLONNE N'EST PAS ETANCHE.

LE SEUL MOYEN DE COUPER L'EAU COMPLETEMENT EST D'INTERVENIR DANS LE
LOCAL CHAUFFERIE GERE PAR ENGIE.

VU AVEC M.PRAT (GEA FONCIA), INTERRUPTION DE NOTRE INTERVENTION,
L'ASTREINTE ENGIE REPREND LE RELAIS.

OBSERVATIONS : SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, IL EST IMPERATIF DE FAIRE CONTROLER
ET REMPALCER LES VANNES D'ARRET POTENTIELLEMENT HS

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00		29,00
3,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 27/02	1	67,00		201,00
3,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	1	33,50		100,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	41,00		41,00
TOTAL H.T.					371,50
T.V.A. a 10,00%					37,15
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>408,65</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN